

ANNA NEYRAT
Maîtresse de conférences en droit public
Sciences Po Bordeaux
Membre du Centre Émile Durkheim (UMR 5116)
Membre associée du CERCCLÉ (EA 7436)



Née le 11 mai 1988 à Poitiers
Coordonnées professionnelles :
a.neyrat@sciencespobordeaux.fr
Bureau B 011
Science Po Bordeaux, 11 allée Ausone,
33 607 Pessac CEDEX

CARRIERE UNIVERSITAIRE

Depuis 2020 : Maîtresse de conférences, Sciences Po Bordeaux.

2018-2020 : Maîtresse de conférences, Université Paul Valéry-Montpellier 3, Faculté des sciences sociales, des organisations et des institutions.

2017-2018 : Enseignante-chercheuse contractuelle (LRU), Université Bretagne-Sud, Faculté de droit, sciences économiques et gestion.

2016-2017 : ATV, Université de Bordeaux, Faculté de droit et sciences politiques.

2014-2016 : ATER, Université de Bordeaux, Faculté de droit et sciences politiques

2011-2014 : Doctorante-contractuelle avec charge d'enseignement, Université de Bordeaux, Faculté de droit et sciences politiques

ACTIVITES DE RECHERCHE

Champs de recherche :

Droit administratif comparé (France/Espagne) ; Histoire du droit administratif et de sa pensée juridique ; Droit de la fonction publique ; Droit des étrangers.

Travaux :

Ouvrages

- 1) Avec J.-P. Ferreira, P. Gervier, A. M. Lecis Cocco Ortu, S. Niquège (dir.), *L'existence d'un droit administratif parlementaire : regards croisés*, Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, Colloques et Essais, à paraître.
- 2) *Le rapport du droit administratif national aux droits administratifs étrangers. Les cas de la France et de l'Espagne*, Paris, L'Harmattan, Logiques Juridiques, 2019.
- 3) Avec M. Baubonne et R. Carin (dir.) *Le contentieux universitaire et la modernité*, Paris, Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, Colloques et Essais, 2019.

Articles

- 1) « La distinction des corps et cadres d'emplois en trois catégories a-t-elle encore un sens ? » *AJDA* 2023, à paraître.
- 2) « CE, Ass. 24 juin 1960, *Frampar* », in T. Perroud, J. Caillosse, J. Chevallier, D. Lochak, *Les grands arrêts politiques de la jurisprudence administrative*, 2^e éd., coll. Les grandes décisions, LGDJ, 2023, à paraître.
- 3) « Los procesos de "référé" en el contencioso-administrativo francés », *Revista de derecho público*, 2023, n° 15, à paraître
- 4) Avec C. Cerda-Guzman, « Louise Michel et les étrangers », in M. Touzeil-Divina, C. Benelbaz, C. Cerda-Guzman, M. Jaoul, G. Koubi, *Louise Michel & le(s) droit(s)*, Editions L'Épilogue, coll. Histoire(s) du Droit, 2023.

- 5) « L'approche comparatiste de la jurisprudence Blanco », retranscription par Florent Blanco, Simon Gilbert et Anne Jacquemet-Gauché de la table ronde présidée par Bernard Stirn, *RFDA*, 2023, n° 2, p. 220-226.
- 6) « Chronique d'ouvrages étrangers – Francisco Velasco Caballero, Administraciones públicas y Derechos administrativos, Madrid, Marcial Pons, 2020 », *RFDA*, 2023, n° 1, p. 203-204.
- 7) « Quelle résonance de *Blanco* en Espagne ? A propos de la liaison de la compétence et du fond », in F. Blanco, S. Gilbert, A. Jacquemet-Gauché (dir.), *Autour de l'arrêt Blanco*, 2023, p. 259-269.
- 8) Avec A. M. Lecis Cocco Ortu, « Les relations entre l'Administration centrale et les administrations territoriales en France à l'épreuve de la crise sanitaire », *Italian Papers On Federalism (IPOF)*, 2022, n° 1 (en ligne) disponible sur : <https://www.ipof.it/les-relations-entre-ladministration-centrale-et-les-administrations-territoriales-en-france-a-lepreuve-de-la-crise-sanitaire/>
- 9) « La transformation des inspections générales », *AJDA*, 2022, n° 12, pp. 23-29.
- 10) « La "survulnérabilité" des jeunes étrangers isolés », in D. Guérin (dir.), *Droit et jeunesse par le prisme de la vulnérabilité*, LexisNexis, 2021, pp. 319-330.
- 11) « La décision du Conseil d'Etat du 1er juillet 2020, *Association UNEDESEP et autres*: les premières fondations de ce que pourrait être l'Université de demain ? », in C. Gauthier, M. Tissier-Raffin, « Le plan Bienvenue en France : bilan d'étape », *Revue des Droits de l'Homme*, 2021, n° 19 (en ligne sur <https://journals.openedition.org/revdh/11240>).
- 12) « Mineurs non accompagnés et inapplication du droit de la protection de l'enfance », in E. Péchillon et S. Renard (dir.), *L'inapplication de la règle de droit. Exploration des contours d'un phénomène mal connu*, Mare & Martin, coll. Droit & Science politique, 2020, pp. 79-90.
- 13) « Analyser le rapport du droit administratif national aux droits administratifs étrangers ou défendre l'intérêt des recherches comparatives non prescriptives », *Revue générale du droit on line*, 2019, n° 49706 (www.revuegeneraledudroit.eu/?p=49706).
- 14) Avec R. Carin, « En finir avec le "bricolage" : pour une étude critique de la modernité du contentieux universitaire », in M. Baubonne, R. Carin, A. Neyrat (dir.), *Le contentieux universitaire et la modernité*, Paris, Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, Colloques et Essais, 2019, pp. 9-24.
- 15) « L'instrumentalisation de l'histoire du droit sous le premier franquisme : l'exemple du droit public », in N. Hakim (dir.), *L'histoire du droit, entre science et politique*, Editions de la Sorbonne, coll. Théorie et Histoire du droit, 2019, pp. 273-293.
- 16) « Le recrutement des emplois de direction à la discrétion des autorités politiques à l'épreuve du Nouveau Management public. Étude des cas français et espagnol », *RDP*, 2018, n°5, pp. 1359-1384.
- 17) « Précarité juridique du fonctionnaire stagiaire : bilan au regard de la situation de l'agent public contractuel », *AJFP*, 2017, n° 2, pp. 68-74.
- 18) « Léon Duguit, juriste reconnu, anarchiste qui s'ignore ? », in C. Bertrand, R. Brett, F. Pulliero, N. Wagener, *Droit et anarchie*, L'Harmattan, coll. Presses Universitaires de Sceaux, 2013, pp. 83-102.

Observations/signalements :

- 1) « Le rapport du droit administratif national aux droits administratifs étrangers : les cas de la France et de l'Espagne », *Droit administratif*, 2017, n°11, Rubrique « Ma thèse en 3000 signes », p. 12.
- 2) « La Cour Européenne avale la réforme du recours d'amparo en Espagne », Obs. sous C.E.D.H., 20 janvier 2015, *Arribas Antón c/ Espagne*, Req. n° 16563/11, *Journal d'Actualité du Droit Européen (JADE)*, mars 2015.
- 3) « Quelques précisions sur la notion d'effectivité du recours. Recours d'amparo et protection illusoire », Obs. sous C.E.D.H., 19 février 2013, *García Mateos c/ Espagne*, Req. n° 38285/09, *Journal d'Actualité du Droit Européen (JADE)*, avril 2013.

Communications orales :

- 1) Participation à la table-ronde « L'approche comparatiste de la jurisprudence Blanco », Colloque *Autour de l'arrêt Blanco – 1873-2023*, organisé par Florent Blanco, Simon Gilbert et Anne Jacquemet-Gauché, Conseil d'État, 8 février 2023.
- 2) « Les relations entre l'Administration centrale et les administrations territoriales en France : quelles leçons tirer de la crise sanitaire ? », Communication avec Anna Maria Lecis Cocco Ortu dans le cadre de la *Giornata di studi nell'ambito della Borsa Cassini Junior 2021, Repenser la relation centre-périphérie après l'urgence du Coronavirus, entre besoins unitaires et garanties d'autonomie territoriale. Une comparaison entre la France et l'Italie*, Università di Genova, 2 novembre 2021 (direction scientifique Eleonora Ceccherini e Diego Baldoni)
- 3) « Quel accès à la formation des jeunes majeurs étrangers ? », Communication dans le cadre de la journée d'études *Les mineurs non accompagnés : protection de l'enfance, accès à l'éducation et à l'alimentation*, soutenu par la Chaire Diasporas africaines de Sciences Po Bordeaux et de l'Université Bordeaux Montaigne, le 17 juin 2021 (direction scientifique C. Crenn et I. Rigoni).
- 4) « Le positionnement du Conseil d'État sur l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur », Communication dans le cadre du colloque *Le plan « Bienvenue en France ». Bilan d'étape*, organisé par les laboratoires CERCLE, CRDEI, CERFAPS, COMPTRASEC, Université de Bordeaux, le 18 septembre 2020 (direction scientifique C. Gauthier et M. Tissier-Raffin).
- 5) « La vulnérabilité des jeunes majeurs étrangers isolés », Communication dans le cadre du colloque *Jeunesse et droit, approches internes et internationales*, organisé par le laboratoire Lab-LEX, Université Bretagne Occidentale, les 17 et 18 octobre 2019 (direction scientifique J. Boisson, N. Dedessus-Le-Moustier, C. Hablot, D. Guérin, S. Renard, M. Rebourg et F-X Roux-Demare).
- 6) « Le rapport du droit administratif national aux droits administratifs étrangers. Les cas de la France et de l'Espagne », Communication dans le cadre du colloque *L'actualité des thèses en droit public comparé*, organisé par le laboratoire Forces du droit, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, le 12 avril 2019 (Direction scientifique D. Jouve et M. Tourbe).
- 7) « Mineurs non accompagnés et inapplication du droit de la protection de l'enfance », Communication dans le cadre du colloque *L'inapplication de la règle de droit*, organisé par le Lab-LEX (EA 7480), Université Bretagne-Sud, les 4 et 5 avril 2019 (Direction scientifique E. Pechillon et S. Renard).
- 8) *Seminario internacional de derecho administrativo, Décimo aniversario del código procesal contencioso-administrativo*, 3-6 de septiembre de 2018, Colegio de Abogados y Abogadas de Costa Rica.
 - Exposición n° 1 : “La jurisdicción de lo contencioso administrativo en Francia : Historia, Presente y Futuro”.
 - Exposición n° 2 : “El proceso cautelar de référé del contencioso-administrativo francés: tipología de los procesos; su objeto; poderes del juez”
 - Exposición n° 3: “Tipología de los procesos contencioso-administrativos franceses”.
- 9) Table ronde portant sur *Les rapports entre les droits administratifs nationaux, le cas du Mexique, de l'Espagne et de la France*, avec le professeur Guillermo Cambero Quezada, avocat et professeur à l'Université d'ITESO (Guadalajara, Mexique), maître Romain Reveau, avocat au barreau de Nantes, organisée par le Lab-LEX (EA 7480), Université Bretagne-Sud, le 9 novembre 2017 (Direction scientifique L. Molinero).
- 10) « L'instrumentalisation de l'histoire du droit sous le premier franquisme : l'exemple du droit public », Communication dans le cadre du colloque international jeunes chercheurs, *L'histoire du droit, entre science et politique*, organisé par le CAHD, Université de Bordeaux, et l'UMR droit comparé, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, les 15 et 16 octobre 2015.

- 11) « La fonction publique, point de vue comparatiste, France-Espagne », Communication dans le cadre de *Séminaires franco-mexicains : regards croisés sur le droit public*, organisés par l'IEDP, Faculté Jean Monnet, Université Paris-Sud du 7 au 11 avril 2014.
- 12) « Léon Duguit, juriste reconnu, anarchiste qui s'ignore ? », Communication dans le cadre du colloque *Droit et Anarchie* organisé par l'IEDP, Faculté Jean Monnet, Université Paris-Sud, le 23 novembre 2012

Organisation de colloques

- 1) Co-responsabilité scientifique avec J.-P. Ferreira, P. Gervier, A.M. Lecis Cocco Ortu, et S. Niquège du colloque *L'existence d'un droit administratif parlementaire*, dans le cadre des journées décentralisées de l'AFDC 2022 « Droit constitutionnel et droit administratif », Université de Bordeaux, 25 novembre 2022.
- 2) Co-responsabilité scientifique avec M. Baubonne et R. Carin du colloque *Le contentieux universitaire et la modernité*, Université Bretagne-Sud, 20 avril 2018.

Projets de recherche collective :

- 1) **2022-2025** : Participation au projet de recherche pluriannuel COJEMI (Communication et construction de l'opinion sur les jeunes migrants isolés), projet financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, porté par E. Damome, Professeur en Sciences de l'information et de la communication, Université Bordeaux Montaigne. Coresponsable de l'axe Analyse de la communication publique et politique des acteurs institutionnels et associatifs.
- 2) **2020-2023** : Participation au projet de recherche pluriannuel « Mobilités à des fins d'études et de recherche. Vers une reconfiguration des mobilités extracommunautaires ? », projet financé par le Département Droit et transformations sociales de l'Université de Bordeaux et la Région Nouvelle-Aquitaine, dirigé par C. Gauthier et M. Tissier-Raffin, Maîtresses de conférences à l'Université de Bordeaux.
- 3) **2018-2020** : Participation au Projet de recherche « Le traitement des QPC par les juges de première instance et d'appel dans les ressorts de la Cour administrative d'appel de Bordeaux et des Cours d'appel de Bordeaux et Agen », sous la responsabilité scientifique de Pauline Gervier, maîtresse de conférences à l'Université de Bordeaux et de Florian Savonitto, maître de conférences à l'Université de Bordeaux. Organisé dans le cadre de l'appel à projets *QPC 2020*, à l'initiative du Conseil Constitutionnel.

Appartenance à des laboratoires, associations ou groupes scientifiques :

- 1) Membre du Centre Émile Durkheim (CED, UMR 5116, CNRS, Sciences Po Bordeaux, Université de Bordeaux)
- 2) Membre associée du Centre d'Études et de Recherches Comparatives sur les Constitutions, les Libertés et l'État (CERCCLE, EA 7436)
- 3) Membre élue du conseil d'administration de l'Association Française de Droit Administratif (AFDA)
- 4) Membre de la Société de législation comparée (SLC)
- 5) Membre de l'Association Française de Droit Constitutionnel (AFDC)
- 6) Membre du Collectif L'Unité du Droit (CLUD)

Participation à des jurys de thèse

- 1) Membre du jury pour la soutenance de thèse de Carlos-Mario Dávila-Suárez, *La formation du contrôle juridictionnel de l'administration en droit colombien et l'influence du droit français : essai sur les obstacles à l'accès à la justice contentieuse-administrative et sur la protection effective des droits des administrés*, avec G. J. Guglielmi (dir.), S. Gilbert (rapp.), G. Sierra-Cadena (rapp.), M. Salcedo-Castro, soutenue le 10 décembre 2019.

ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT

Année universitaire 2023-2024

A Sciences Po Bordeaux :

- 1) Cours magistral : **Droit public européen** –4A Majeure Politique, société, communication, Parcours Affaires européennes, Semestre 1, 18 heures (2020-...)
- 2) Cours magistral : **Droit administratif général 2** –4A Majeure Carrières publiques, Semestre 2, 18 heures (2020-...)
- 3) Cours magistral : **Droit de la fonction publique** –4A Majeure Carrières publiques, Parcours Carrières administratives, Semestre 2, 18 heures (2020-...)
- 4) Séminaire : **Droit des relations professionnelles des collaborateurs** –5A Majeure Politique, Société, Communication, Parcours Affaires publiques et représentations des intérêts, Parcours Métiers du politique, Semestre 1, 18 heures (2023-...)
- 5) Séminaire : **Cadres territoriaux de l'action publique** –5A Majeure Management de projets et d'organisations, Parcours Economie sociale et solidaire et innovation sociale -Apprentissage, Parcours Gouvernance de la transition écologique -Apprentissage, 10,5 heures (2023-...)
- 6) Séminaire : **Droit public** –5A Parcours/Prépa « Objectif Haute fonction publique », 22h (2020-...)
- 7) Conférences de méthode : **Droit et institutions publiques** –3A, Semestre 1 et 2, 45 heures, 2 groupes (2020-...).

A Médiaquitaine (Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques) :

- 8) Cours : **Droit de la fonction publique d'État et territoriale** – Préparation aux concours de Conservateur d'État et territorial, de Bibliothécaire d'État et territorial (catégorie A) et d'assistant et assistant principal territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques (catégorie B), 3 heures (2020-...)
- 9) Cours : **Organisation territoriale** – Préparation aux concours de Conservateur d'État et territorial, de Bibliothécaire d'État et territorial (catégorie A) et d'assistant et assistant principal territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques (catégorie B), 3 heures (2020-...)

Années passées

A Sciences Po Bordeaux

- 10) Conférences de méthode : **Administration publique** –4A, Semestre 1 et 2, 45 heures, 1 groupe (2020-2021).

A l'Université Paul Valéry-Montpellier 3 :

DUT Carrière sociales :

- 11) Cours magistral : **Institutions territoriales, nationales et européennes** –1^{ère} année DUT Carrières sociales, Semestre 1, 30 heures (2018-2020).
- 12) Cours magistral et travaux dirigés : **Droit appliqué pour l'option Services à la personne**– 2^{ème} année DUT Carrières sociales, Semestre 1, 20 heures + 10 heures (2018-2020).

- 13) Cours magistral et travaux dirigés : **Droit appliqué pour l'option Gestion urbaine** – 2^{ème} année DUT Carrières sociales, Semestre 1, 20 heures + 10 heures (2019-2020).
- 14) Cours magistral et travaux dirigés : **Droit spécialisé pour l'option Services à la personne** – 2^{ème} année DUT Carrières sociales, Semestre 2, 10 heures + 20 heures (2018-2019).

Département Administration économique et sociale :

- 15) Cours magistral : **Droit administratif** – Licence 2 AES, Semestre 2, 36 heures (2019-2020).
- 16) Cours magistral et travaux dirigés : **Droit de l'intervention publique** – Licence 3 AES, Parcours DS, Semestre 2, 18 heures + 6 heures (2018-2019).
- 17) Séminaire : **Le droit d'asile : approches internationale, européenne et française** – Master 2 Intervention et Développement Social, Parcours Migrations Inter-Méditerranéennes, Semestre 1, 10 heures (2018-2021).
- 18) Séminaire : **Droit des mineurs isolés étrangers** – Master 2 Intervention et Développement Social, Parcours Migrations Inter-Méditerranéennes, Semestre 1, 5 heures, (2019-2021).

A l'Université Bretagne Sud :

- 19) Cours magistral : **Droit de la fonction publique** – Licence 3, Semestre 1, 24 heures (2017-2018).
- 20) Cours magistral : **Droit international public** – Licence 3, Semestre 1, 18 heures (2017-2018).
- 21) Cours magistral : **Organisations internationales et européennes** – Licence 1, Semestre 2, 21 heures (2017-2018).
- 22) Travaux dirigés : **Droit administratif général** – Licence 2, Semestre 1 et Semestre 2, 30 heures, trois groupes (2017-2018).
- 23) Travaux dirigés : **Droit international public** – Licence 3, Semestre 1, 13,5 heures, un groupe (2017-2018).
- 24) Travaux dirigés : **Droit du service public** – Master 1, Semestre 1, 15 heures, un groupe (2017-2018).
- 25) Travaux dirigés : **Droit du contentieux administratif** – Licence 3, Semestre 2, 13,5 heures, deux groupes (2017-2018).
- 26) Travaux dirigés : **Droit matériel de l'Union européenne** – Licence 3, Semestre 2, 13,5 heures, un groupe (2017-2018).
- 27) Jurys de la Préparation Concours : **Exposés-discussion** – Licence 3, Semestre 1 et 2, 6 heures (2017-2018).

A l'Université de Bordeaux :

- 28) Travaux dirigés : **Droit de l'Union européenne** – Licence 2, Semestre 2, 6 heures, quatre groupes (2017)
- 29) Travaux dirigés : **Droit administratif** – Licence 2, Semestre 1 et Semestre 2, 30 heures, trois groupes (2014-2016)
- 30) Travaux dirigés : **Droit constitutionnel** – Licence 1, Semestre 1 et Semestre 2, 30 heures, deux groupes (2012-2014).

RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIVES

Responsabilités 2023-2024

- Coordination Droit -Sciences Po Bordeaux
- Membre nommée du Conseil scientifique de Sciences Po Bordeaux
- Membre de la commission de la documentation et des bibliothèques

Responsabilités antérieures

- Responsable de la filière intégrée France-Espagne de Sciences Po Bordeaux (FIFE). Formation intégrée franco-espagnole débouchant sur le Diplôme de Sciences Po Bordeaux et le Grado en

Ciencia Política y Administración Pública del departamento de Ciencia Política y relaciones internacionales de la Universidad Autónoma de Madrid, 2021-2022.

- Co-référent pédagogique L1 AES Béziers, 2019-2020.
- Membre élue du Conseil scientifique de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, puis de la Commission Recherche de l'Université de Bordeaux, entre 2012 et 2015.
- Présidente de l'association Ad Hoc (association des doctorants et docteurs en droit de l'Université de Bordeaux) au cours de l'année universitaire 2013-2014 ; membre de son conseil d'administration de l'association entre 2012 et 2014.

DIPLOMES ET TITRES UNIVERSITAIRES

2017 : Qualification aux fonctions de maître de conférences en droit public, par le Conseil National des Universités (section 02).

2016 : Doctorat en droit, autorisation de publication en l'état.

- Titre de la thèse : *Le rapport du droit administratif national aux droits administratifs étrangers. Les cas de la France et de l'Espagne.*
- Date et lieu de soutenance : 25 novembre 2016, Université de Bordeaux.
- Directeur de thèse : M. Fabrice MELLERAY, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- Composition du jury : M. Pierre BON, Professeur émérite à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (président du jury), M. Simon GILBERT, Professeur à l'Université Paris XII, Paris-Est Créteil (rapporteur), M. Nader HAKIM, Professeur à l'Université de Bordeaux, Mme Elisenda MALARET GARCIA, Catedrática à l'Université de Barcelone (rapporteur), M. Fabrice MELLERAY, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne (directeur de la recherche).

2011 : Master 2 recherche « Droit Public Fondamental », Université Montesquieu-Bordeaux IV.

2010 : Certificat d'études européennes, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

2009 : Licence de droit, Universidad de Valladolid, Université Montesquieu-Bordeaux IV (programme *Erasmus*).

2006 : Baccalauréat, série littéraire, spécialité latin, option grec, Lycée Camille Jullian, Bordeaux.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Juillet 2019 : Enrichir ses pratiques en pédagogie. DRRH/Pôle Développement des compétences, Université Paul Valéry-Montpellier III.

Juin 2019 : Prévention et secours civique – PSC 1. DRRH/Pôle Développement des compétences, Université Paul Valéry-Montpellier III.

Novembre 2018 : La carrière de MCF. DRRH/Pôle Développement des compétences, Université Paul Valéry-Montpellier III.

Avril 2015 : Enseigner avec le numérique « découverte de moodle ». Pôle RHDS-Service du développement des compétences, Université de Bordeaux.

Mars 2013 : Formation professionnelle des doctorants contractuels. Parcours enseignement. Année 2. IUFM d'Aquitaine.

Novembre/décembre 2011 : Formation professionnelle des doctorants contractuels. Parcours enseignement. Année 1. IUFM d'Aquitaine.

LANGUES

Espagnol : Certification niveau C2 (*Diploma de español como lengua extranjera -DELE-* délivré par l'Institut Cervantes au nom du Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle espagnol en 2009)

Anglais : Expression orale et écrite niveau B1, compréhension orale et écrite niveau B2.